SAINT MICHEL SPORTS ATHLÉTISME

Lundi 04 décembre 2023

Salle Steenman 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Ordre du jour :

- > -Rapport moral
- > -Rapport financier
- > -Rapport d'activité
- Élection du Comité Directeur
- -Questions diverses

17 licenciés présents + 6 procurations

Excusée: Madame Florine ÉKOUÉ, Maire Adjoint de Saint-Michel-sur-Orge en charge des sports, de la citoyenneté et de la démocratie locale.

Invité : Monsieur Mehdi KESRAOUI, Conseiller Municipal de Saint-Michel-sur-Orge délégué au sport.

La séance est ouverte à 20h44.

1-Rapport moral de la présidente : Monique SALSAC

Le rapport moral débute par la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été prochain. Monique souligne les impacts de ces évènements, notamment pour la population francilienne dont le pourcentage d'opinion favorable est en recul et sensiblement inférieur à l'ensemble du pays.

Pour ce qui concerne la FFA, elle ne semble pas bénéficier de « l'étincelle » JO, car son objectif pour 2024 de 500 000 licenciés est loin d'être atteint avec les 300 000 comptabilisés actuellement. Pourtant, « l'urgence de santé publique se fait de plus en plus sentir ». Les problèmes de sédentarité, ou de progression de maladies comme le diabète de type 2, sans parler des addictions aux écrans, le montrent.

Les JO restent malgré tout une grande fête symbole d'amitié et de respect, dont on espère entre autre, qu'elle impulsera une vraie politique sportive à long terme.

De notre côté, le club progresse et a dû refuser pour la première fois beaucoup d'adhésions. L'obtention du trophée du meilleur club de l'Ile de France de moins de 150 licenciés et du trophée de la ville pour son cinquantième anniversaire ont été deux évènements marquants de l'année. Ces récompenses bienvenues ne modifieront pas notre identité et nos objectifs : convivialité, solidarité, respect, épanouissement, etc.

Par ailleurs, nous rencontrons quelques difficultés, comme celle induite par le nouveau processus d'obtention ou de renouvellement des licences, ou la concrétisation de notre demande de compensation par la FFA du montant élevé d'une partie des mutations de la saison précédente. Nos relations avec la Fédération ne sont pas aussi fluides que nous le souhaiterions! Par contre, les

relations avec la Mairie de Saint-Michel-sur-Orge, élus, Service des Sports, Services Techniques et avec nos partenaires locaux « sont heureusement plus faciles et plus efficaces. »

Monique fait ensuite un bref rappel de notre récent Cross des Jeunes, puis insiste sur l'importance de la constitution du nouveau Comité Directeur à l'issue de cette AG.

En conclusion, notre nombre d'adhérents prouve que nous répondons à une forte demande locale et bénéficions de bonnes conditions d'entraînement. Malgré tout, il ne faut pas oublier nos faiblesses, principalement dans nos effectifs d'encadrement : dirigeants, entraîneurs et juges.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2-Rapport financier du trésorier : Philippe DELAHAYE

En préambule, Philippe note qu'il s'agit de notre deuxième bilan financier depuis notre changement de statut de section à celui de club autonome. Il indique aussi une évolution assez inquiétante des difficultés croissantes de paiement par les familles.

Remarque importante : les tarifs des licences FFA sont en forte hausse, car ils ont été nivelés pour toutes les catégories au montant... le plus haut !

Concernant les dépenses de l'exercice 2022/2023, on note une bonne adéquation globale par rapport au prévisionnel, même s'il existe de poste à poste quelques écarts importants. Par exemple, le poste « matériel sportif » fortement grossi par des achats de maillots de clubs ou le poste « licences » liés dans les 2 cas aux presque 170 adhésions pour 130 prévues. Par contre, le poste « stage » est inférieur à la prévision à cause du faible nombre de participants et d'une forte subvention exceptionnelle de la Mairie.

Côté recette, l'accroissement du nombre de licenciés et une subvention municipale au niveau espéré ainsi que certaines rentrées bienvenues (remboursement de notre ancien assureur), conduisent à un résultat positif de l'exercice au-delà de 1600€.

Le budget prévisionnel présenté par Philippe est très proche du précédent en estimant une stabilité du nombre d'adhérents et de la subvention municipale. Le montant de cette subvention sera déterminé au cours du Conseil Municipal de décembre.

Le rapport financier (résultats 2022/2023 & budget 2023/2024) est approuvé à l'unanimité.

3-Rapport d'activité du responsable des entraı̂nements : Michel CREUZOT

En premier lieu, Michel fait un état des licenciés du club pour la saison 2022/2023 : un nombre record, une majorité féminine (51%) et de nombreux jeunes (69% ont moins de 18 ans.)

La saison hivernale a été riche en bons résultats : 5 qualifiés dans différents championnats de France, 77 Saint-Michellois ont couru le cross des jeunes parmi 658 participants, 10 médailles ont été remportées aux championnats départementaux dont 8 chez les cadets et plus. Le stage de printemps a fait la transition vers la saison estivale marquée d'abord par le maintien du club en promo N2D. Résultat inattendu au regard de la jeunesse de l'équipe et du nombre de blessés!

Les championnats estivaux ont été prolifiques en titres et médailles : 7 médailles dont 3 titres dans les départementaux benjamins-minimes, 15 médailles dont 3 titres en départementaux cadets et plus, 2 médailles aux France master (bravo Patricia). Une petite déception : une seule

participation aux Championnats de France cadets et plus. 52 jeunes athlètes de l'éveil athlétique ont participé à de nombreuses rencontres et 10 d'entre eux ont été en finale départementale.

Le groupe running montre une bonne activité malgré de nombreuses blessures. Ce groupe devra s'étoffer et trouver un nouvel entraîneur à la rentrée 2024.

Les installations rénovées améliorent nos conditions d'entraînement et contribuent aux bons résultats et à leur diversification : par exemple, le saut à la perche. Michel souligne comme la Présidente notre problème récurrent de manque d'encadrement : entraîneurs et juges, notamment.

4-Élection du Comité Directeur

Le bureau élu lors de la précédente AG démissionne et 12 candidats se présentent pour la constitution du Comité Directeur :

- > Michel CREUZOT
- > Patricia CREUZOT
- > Stephen CREUZOT
- > Philippe DELAHAYE
- > Cloé LANDAT
- > Solenn LE PIPEC
- > Matthieu RENAUD
- Olivier ROUJON
- > Monique SALSAC
- Pascal SALSAC
- ➤ Ninon TRENTIN
- Estelle VIOLETTE

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Ce Comité Directeur se réunira prochainement pour définir la fonction de chacun et la constitution du **Bureau**. Monique indique qu'elle envisage, si elle est de nouveau nommée Présidente pour la saison 2023/2024, de céder cette fonction à l'issue de l'AG 2024.

5-Questions diverses.

Pas de questions diverses.

A l'issue de l'AG, monsieur Mehdi KESRAOUI prend la parole pour féliciter notre club qui fait la démonstration encore une fois de son dynamisme et souligne qu'il occupe une place toute particulière et positive dans les associations de la ville. Il assure que la municipalité restera à nos côtés pour nous accompagner dans nos activités.

La séance est levée à 21h50.